

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 9 février 2010 à 19h07
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire suppléant Rodrigue Levesque; les conseillères Jocelyne Bossé, Marie-Josée Thériault, Rita Gagnon et Nicole Somers.

AUSSI PRÉSENTES: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Marie-Andrée St-Pierre, étudiante.

Le Maire suppléant appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2010-14

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-15

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 12 janvier 2010**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-16

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **factures du mois de janvier 2010** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	216 566,94\$	
Salaires de janvier 2010	43 277,51\$	
Compte eau et égouts	<u>80 446,58\$</u>	
Total payé en janvier 2010	340 291,03\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-17

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 12 janvier 2010 et 26 janvier 2010 et, de la réunion spéciale du 19 janvier 2010**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 12 JANVIER 2010

RÉSOLUTION 2010-18

En vertu de l'article 2.4 de l'arrêté de zonage, il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la demande du Festival Western en vue du **re-zonage de deux lots sis sur les rues Pelletier et Bois-Hébert**, de résidentiel à institutionnel, soit étudiée par le Conseil municipal et qu'un avis du Comité d'urbanisme soit obtenu relativement à cette demande. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-19

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la somme de 100,00\$ soit allouée à l'**Association des travailleurs et travailleuses en loisirs du Nouveau-Brunswick**, afin d'aider à défrayer les couts* des activités reliées au **Congrès annuel 2010**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-20

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'entente entre le ministère des Anciens Combattants Canada et la Ville de Saint-Quentin**, en vue de la **restauration du cénotaphe des vétérans** attribuant une subvention de 1 595\$, soit acceptée telle que modifiée pour l'année financière 2010-2011. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-21

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'une **demande de contribution financière au montant de 5 000\$,** soit acheminée à la **Société de développement régional,** en vue d'aider à défrayer les couts* relatifs aux activités des Fêtes du Centenaire de Saint-Quentin. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-22

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'un **permis de colporteur** soit émis, au cout* de 10,00\$, du 13 janvier 2010 au 13 février 2010, pour le compte de **MM. Paul et Luc Castonguay,** en vue de la **vente d'éperlans et autres produits de la mer,** sur la rue Canada, et ce, en vertu de l'arrêté no 07-90-03 sur les colporteurs. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-23

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que l'**offre de services de M. Armand Robichaud de Planification virtuelle Inc.,** en vue de la **révision du plan d'aménagement et de l'amendement à l'arrêté de zonage** de la Ville de Saint-Quentin, au cout* de 20 340\$ incluant les taxes, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 26 JANVIER 2010**RÉSOLUTION 2010-24**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la Ville de Saint-Quentin contribue la somme de 25¢ per capita, pour un total de 562,50\$, au **Fonds de reconstruction d'Haïti,** initié en concertation entre la Fédération canadienne des municipalités et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-25

Suite au transfert de propriété du ministère de l'Approvisionnement et Services à la Ville de Saint-Quentin, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **site vacant sis au 242, rue Canada,** soit désigné officiellement «**Parc Arthur Parent**». VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-26

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la somme de 1 331,00\$, représentant les **frais additionnels au contrat de restauration et peinture de la mini-locomotive** au Centre touristique de l'ancienne gare, entre la Ville de Saint-Quentin et M. Jean-Guy Durepos, soit acceptée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-27

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la soumission de **MICMAC FIRE & SAFETY LTD.,** au cout* de 23 070 \$ + tvh, en vue de l'**achat de mâchoires de vie,** soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-28

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que l'**entente de services no 06-072 entre Service Nouveau-Brunswick et la Ville de Saint-Quentin,** en vue de la **perception des paiements en ligne,** soit renouvelée pour une période de trois ans, se terminant le 31 décembre 2012. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-29

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **politiques administratives nos 2010-39 et 2010-40,** relativement à la **protection des fichiers informatiques** et à l'**émission de chèques,** respectivement, soit acceptées telles que présentées. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES**RÉSOLUTION 2010-30**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **cautionnement annuel des employé-e-s de la Ville de Saint-Quentin**, conformément à l'arrêté no 8-96-1, soit établi ainsi :

- Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière	10 000,00\$	
- Roger Cyr, Directeur des finances et opérations	10 000,00\$	
- Claire Bossé, Directrice des Loisirs et Vie communautaire	10 000,00\$	
- Francine Thériault, adjointe administrative	10 000,00\$	
- Linda Borris, secrétaire administrative	10 000,00\$	
- Marthe Parent, réceptionniste	10 000,00\$	
- Michel Perron, contremaitre* aux travaux publics	10 000,00\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-31

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que M. Paul Bérubé de la **firme Raymond Chabot Grant Thornton** soit nommé **vérificateur pour l'analyse des comptes et la préparation des états financiers 2009** de la Ville de Saint-Quentin. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 19h42.

 Suzanne Coulombe, Greffière

 Rodrigue Levesque, Maire suppléant